

**ANNEXE 1 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION
DAF_2025_001840**

FREQUENCES ANNUELLES ESTIMATIVES

**Entretien des espaces verts et des aires aménagées au profit des formations rattachées au groupement de soutien commissariat (GSC) de Lille
LOT N° 3 - Sites de la Côte d'Opale**

DOCUMENT NON CONTRACTUEL DESTINE UNIQUEMENT A L'ETUDE DES OFFRES

DESIGNATION DE LA ZONE	QUANTITE DE REFERENCE * (A)		PRESTATION A EXECUTER	Fréquence <u>annuelle</u> estimée (PRESTATIONS HABITUELLES)	Fréquence estimée occasionnellement (PRESTATIONS OCCASIONNELLES)	TYPE DE ZONE *	OBSERVATIONS
Flotille 35F Le TOUQUET, aéroport du Touquet (177 kms du dite principal)							
35F	472	m²	Désherbage et traitement	3		Z1	Fauchage, ramassage et évacuation des déchets. Attention, le site possède une géographie accidentée, avec des merlons et des pentes à 60 degrés.
35F	650	m²	Tonte	6		Z1	La tonte s'effectue de façon à obtenir un aspect uniforme des pelouses, finitions à la débroussailleuse à fils pour les bordures et endroits qui ne sont pas accessibles aux tondeuses. Prise en compte des petits raccords de pelouse. Traitement annuel des mousses et des adventices si nécessaire. Evacuation des déchets en centre de compostage ou mulching.
35F	10	m²	Entretien des arbustes, massifs d'arbustes	1		Z2	La taille des massifs s'effectue, avec évacuation des déchets. Aux époques voulues et selon les espèces en ayant soin de leur aspect naturel. Fourniture et épandage d'amendement organique issu de compostage. Application d'un anti-germinatif après bêchage. Désherbage de rattrapage sélectif

35F	472	m²	Ramassage de feuilles	2		Z2	Les feuilles mortes sont soufflées sur les parties minérales (dont parking, voiries...), balayées et enlevées sur les pelouses et dans les massifs arbustifs et floraux. Le produit du ramassage est ensuite évacué, le jour même, en centre de compostage
QUARTIER : SEMAPHORE de BOULOGNE sur MER (143 kms du site principal)							
Entrée et plat sur bas de butte	1 000	m²	Tonte	5		Z1	La tonte s'effectue de façon à obtenir un aspect uniforme des pelouses, finitions à la débroussailluse à fils pour les bordures et endroits qui ne sont pas accessibles aux tondeuses. Prise en compte des petits raccords de pelouse. Traitement annuel des mousses et des adventices si nécessaire. Evacuation des déchets en centre de compostage ou mulching,
Toutes les buttes autour du semaphore	8 000	m²	Débroussaillage	3		Z1	Fauchage, ramassage et évacuation des déchets. Attention, le site possède une géographie accidentée, avec des merlons et des pentes à 60 degrés.
Sémaphore	1 000	m²	Ramassage de feuilles	2		Z2	Les feuilles mortes sont soufflées sur les parties minérales (dont parking, voiries...), balayées et enlevées sur les pelouses et dans les massifs arbustifs et floraux. Le produit du ramassage est ensuite évacué, le jour même, en centre de compostage
Drope zone	12	m²	Mise a la chaux	2		Z1	La prestation consiste à l'épandage de la chaux sur des structures et des zones particulières afin de garder la fisibilité de certains marquages ou certaines surfaces.
Sémaphore	21	m²	Entretien des arbustes, massifs d'arbustes	2		Z2	La taille des massifs s'effectue, avec évacuation des déchets. Aux époques voulues et selon les espèces en ayant soin de leur aspect naturel. Fourniture et épandage d'amendement organique issu de compostage. Application d'un anti-germinatif après bêchage. Désherbage de rattrapage sélectif.